

COMMUNE DE SCHAERBEEK  
Urbanisme et Environnement  
Place Colignon, 2  
1030 BRUSSEL

V/Réf : B/98/36 et 29/11/FD/MC  
N/Réf. : AVL/ah/SBK-2.193/s421  
Annexe : 1 dossier comprenant 10 plans

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : SCHAERBEEK. Rue du Foyer schaarbeekois, 36 et avenue Britsiers, 11. Démolition des bâtiments de l'ancien hôpital de Schaerbeek dans le cadre de la restructuration du site Paul Brien. Demande de la Commission de concertation.

En réponse à votre lettre du 12 octobre 2007 sous référence, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 17 octobre 2007 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis les **remarques** suivantes.

La demande porte sur la démolition d'un ensemble de constructions ayant appartenu à l'ancien hôpital de Schaerbeek. Il s'agit de trois unités situées en intérieur d'îlot et donnant sur un couloir central, autrefois relié au bâtiment d'entrée implanté à front du boulevard Lambermont.

Le projet de démolition cadre dans le réaménagement du site Paul Brien comprenant la reconstruction d'une Maison de repos et de soins, d'une caserne de pompiers (départ feu et ambulances) ainsi que l'extension de l'hôpital existant. Liés par une convention conclue en 2006, les différents partenaires (CHU Brugmann, CPAS, SIAMU) entendent s'inscrire dans un projet commun qui se veut exemplaire et innovant à l'égard de l'utilisation rationnelle des énergies. La demande n'est toutefois pas accompagné d'un projet de reconstruction concret, ce qui est regrettable.

L'ancien hôpital de Schaerbeek fut conçu par l'architecte Joseph Friederich Wilhelm Kuhnen (Aix la Chapelle 11/09/1834 – Schaerbeek 10/02/1907) qui a également construit le premier Cirque royal et le théâtre Eden à Bruxelles. Décidé au début des années 1880, l'hôpital de Schaerbeek comptait à l'origine huit pavillons en maçonnerie de briques rouges décorées d'assises de pierre blanche. Les pavillons étaient reliés par des galeries et un passage de service souterrain au bâtiment d'entrée donnant sur le boulevard Lambermont. C'est la raison pour laquelle l'hôpital ne fut inauguré qu'en 1905, après l'ouverture du premier tronçon du boulevard.

Les pavillons en question s'articulent sur un noyau central et présentent une architecture digne d'intérêt, caractérisée par l'alternance des lits de maçonnerie de briques blanches et rouges. Ils présentent également un intérêt historique en tant que témoignage de ce que fut le premier hôpital pavillonnaire en Région bruxelloise. Répandu vers la fin du XIXe, le modèle pavillonnaire répondait aux préoccupations hygiénistes et fut considéré comme la réponse adéquate aux développements médicaux de l'époque. Appliqué pour la première fois en Belgique à Mons, il était conçu sous forme d'un système de pavillons bas reliés par une galerie aux bâtiments de service. Tous les grands hôpitaux civils suivirent ces principes : Verviers, Schaerbeek, le nouvel hôpital à Liège, le Stuyvenberg à Anvers et enfin, conçu vers 1906-1909 et terminé vers 1923, l'hôpital Brugmann de Victor Horta.

***En raison de la valeur patrimoniale et historique des pavillons de l'ancien hôpital, la C.R.M.S. n'encourage pas leur démolition, d'autant que le réaménagement du site cadre dans un projet de développement durable.*** Il serait, en effet, contradictoire de sacrifier ce patrimoine (non renouvelable) au nom d'une approche dont un des préceptes fondamentaux est la consommation parcimonieuse de matières premières non renouvelables.

Même s'ils ont déjà subi des transformations intérieures, les bâtiments existants présentent une cohérence spatiale évidente, permettant un aménagement flexible. Ils seraient donc aisément convertibles. Consciente des normes imposées en la matière, la C.R.M.S. comprend que la réaffectation des pavillons en hôpital ou en maison de repos ne soit pas aisée. Cependant, elle estime qu'il aurait été possible d'y développer un programme compatible avec leur maintien, soit accompagnant les activités hospitalières sur le site, soit s'inscrivant dans leur vocation sociale. ***Il est donc regrettable de ne pas avoir orienté la réflexion à long terme sur ce site vers la conservation et la réaffectation des bâtiments hospitaliers dans les meilleures conditions.***

***En conclusion, la Commission ne peut cautionner la disparition d'un ensemble qui fait partie intégrante du patrimoine schaerbeekois et du monde hospitalier en Région bruxelloise.***

Si les pavillons devaient néanmoins être démolis, il serait important de soigneusement documenter l'ensemble patrimonial avant sa disparition totale. La Commission demande donc de réaliser un reportage photographique (à la chambre technique), de le conserver aux archives communales, et d'en fournir un exemplaire à la Commission et à la Direction des Monuments et des Sites.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. STEGEN  
Vice-Président

c.c. A.A.T.L. – D.M.S. (Mme M. Kreutz)  
A.A.T.L. – D.U. (Mme V. Henry)